



Compte-rendu

Conseil de quartier Bois l'Evêque

17 janvier 2017

Collège Habitants

Présents : M. Prouvay, Mme Dumesge, Mme Godement, M. Valcin, M. Veron

Excusés : Mme Radama, Mme Serouart, M. Verret, M. Yatchoua

Collège Elus

Présents : M. Péridon, M. Vigneulle, M. Sainsard

Absents / Excusés : M. Bourdeau, Mme Makouta, M. Sibert,

Administration

Présente : Mme Boyer

Secrétaire de Séance : collège habitants.

- 1- **Validation du compte rendu du conseil de quartier du 29/09/2016 par tous les participants**
- 2- **Vœux 2017 : l'adjoint au maire, F. Peridon souhaite à l'ensemble des membres du Conseil de Quartier une excellente Année 2017.**
- 3- **Séance questions / réponses**
 - 1- **Animation au kiosque (place JB Clément) – Retour d'expérience :**
 - La première animation au kiosque a eu lieu le samedi 10 décembre 2016.
 - Avant toute chose, le collège habitants entend remercier Madame Boyer, les services Techniques ainsi que messieurs Bourdeau et Vigneulle pour leur aide, leur présence et leur implication, mais également Ludovic Tricoire et Léa Gonzalez pour leur implication et surtout leurs prestations de qualité.
 - L'animation s'est déroulée pendant une petite heure et a consisté en des chants et musiques de Noël. Un violoncelliste, Ludovic Tricoire, et une chanteuse, Léa Gonzalez, ont pendant un petit moment montré leur talent à une cinquantaine de Combs-La-Villais.
 - Cette expérience a été très valorisante pour le Conseil de Quartier et l'initiative a été saluée par bon nombre de personnes présentes ou non. Ce kiosque, élément central de notre quartier, doit revivre et ce type d'animation s'inscrit complètement dans cette démarche. Le collège habitants souhaite continuer l'expérience au début du 2^{ème} trimestre par un marché bio sur une demi-journée lors d'un week-end.
 - Dans le cadre de la réfection de la rue du Bois l'Evêque, il est clair pour la mairie que l'espace du kiosque devra être réaménagé, d'autant plus si celui-ci « revit ». Les travaux de

la rue du Bois l'Evêque seront proposés au budget primitif 2017. Le phasage des travaux prévoirait plusieurs tranches dont une qui intégrerait la réhabilitation du Kiosque.

2- Réglementations liées à la chasse

- La mairie ou la police municipale ne sont pas compétentes pour les réglementations liées à la chasse.
- Cette compétence dépend de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage). Il existe pour les départements du 77, 93 et 94 une brigade mobile d'une dizaine d'agents liée à l'ONCFS.
- Cet office veille au respect de la réglementation relative à la police de la chasse et de l'environnement (délivrance des permis, contrôles, verbalisations, etc).
- Les tirs en direction des habitations, des chemins et des routes sont interdits.
- Ces agents peuvent être contactés pour signaler des comportements anormaux, pour venir constater d'éventuels dégâts et pour s'assurer que l'ensemble des règles soit bien respecté.

Coordonnées : Brigade mobile d'intervention Ile de France – Est (77, 93, 94)
30, rue de la Forêt - 77160 CHENOISE
sd77@oncfs.gouv.fr - tél : 01.64.00.66.41

3- Visibilité compliquée à la sortie 23 de la N104 suite à la création de la butte de terre

- Une gêne au niveau de la visibilité avait été constatée par certains automobilistes.
- Les services de la mairie ne l'ont pas forcément constatée mais vont rester vigilants quant à la pousse de la végétation, mais il ne faudra pas non plus hésiter à leur remonter tout problème de ce type.
- A priori, depuis cet aménagement, ce carrefour est maintenant moins accidentogène puisque les conducteurs doivent obligatoirement s'arrêter. Dans la configuration précédente, le STOP n'était pas toujours marqué intégralement.

4- Travaux de la gare : accessibilité des quais depuis la gare routière

- Il a été constaté que la gare ne pouvait, malgré les nombreux travaux, être accessible aux personnes à mobilité réduite par exemple.
- En effet, des marches sont encore présentes à partir du trottoir empêchant quiconque en fauteuil roulant de pouvoir accéder à la rampe mise en place pour accéder au nouvel ascenseur.

- Le problème a été remonté à la SCNF et une réunion va avoir lieu le 07 février 2017 sur place avec tous les intervenants (Architecte, mairie, SNCF, représentant de Grand Paris Sud) afin d'apporter une réponse adaptée à ce problème.
- Il est également signalé que les arrêts de bus de la Gare routière ne sont pas accessibles. Ce point sera abordé par la mairie au cours de cette même réunion.

5- Retour sur les travaux Rue du Marché

- Suite aux soucis remontés par les habitants concernant le parking de la rue du marché défoncé par les racines d'arbres, une taille des racines a été effectuée. Cette taille devrait permettre un stationnement moins chaotique, mais également supprimer quelques désagréments auprès des riverains qui commençaient à constater des désagréments liés aux racines atteignant les habitations.
- Le fait d'avoir coupé ces racines ne montre pour l'instant aucune difficulté quant à la végétation.
- La réfection du parking sera intégrée dans les travaux liés à la rue du bois l'Evêque, aménagements qui seront inspirés des travaux de l'ancienne session des Conseils de quartier avec une actualisation liée à certaines constatations faites lors de notre session.

6- Problématique de la sortie de l'école l'Orée du Bois

- Pour rappel, la sortie utilisée n'est pas la sortie d'origine de l'école. Cette utilisation a un impact qui peut s'avérer être assez important.
- Le maire a reçu le directeur de l'école afin de comprendre le bien-fondé de cette utilisation mais aussi pour trouver une solution pouvant satisfaire tous les acteurs.
- De cette réunion va découler une modification : L'allée qui était jusqu'à présent fermée par des portails sera ouverte avec des chicanes afin d'en sécuriser l'accès. Deux accès du plateau sportif seront cloisonnés, l'un avec une clôture et l'autre en réutilisant un portail qui fermait auparavant l'allée.

7 – Points complémentaires

- Le conseil de quartier remercie la mairie et les services techniques pour la diligence dont ils ont fait preuve pour le marquage du parking situé 37 rue du Bois l'Evêque. Il est constaté qu'un problème identique se pose Cour des Chaumes : depuis que le parking a été refait, les tracés n'ont pas été peints. Les services techniques se rendront sur place pour étudier la demande.
- Pour ce qui est de la « maison rose » rue du Chêne, le dossier a été confié aux services de l'urbanisme et son étude est en cours. Le problème de stationnement perdure sur le parking

de la rue de la Herse et des véhicules stationnent sur le trottoir opposé, provoquant par la même une gêne à la circulation.

- Un véhicule a été marqué sur le parking à côté de la rue Galilée. Ce marquage n'est pas le fait de la mairie ou de la police municipale.
- Les véhicules dits « voitures ventouses » devant être enlevés sur le territoire de la commune le sont par un prestataire, prestataire qui s'occupe d'une zone géographique et qui ne peut donc enlever qu'un nombre limité de véhicules par semaine pour une même commune.
- Une borne incendie abîmée est signalée rue Cassiopée ainsi que des problématiques de stationnement.
- Un véhicule qui perd du gasoil est signalé rue de la Herse. Ce signalement sera transmis à la police municipale qu'il ne faut pas hésiter à contacter directement pour une intervention plus rapide.
- L'installation de la fibre est en cours. Les armoires de raccordement ont été installées. Les entreprises en charge des passages de câbles sont autorisées à occuper l'espace public pour livrer les premières prises chez les clients à la fin du 1^{er} semestre 2017. Un point d'étape sera fait en mars entre la mairie et SFR.

8 – Prochaines réunions

- La prochaine réunion des co vice-présidents aura lieu le 9 février 2017 et le prochain conseil de quartier le 8 mars 2017.
- Réunion inter-CQ avec le maire le 30 mars 2017, réunion qui coïncidera avec la fin du mandat actuel de notre conseil.
- Le 26 janvier 2017, une réunion avec la mairie, la SNCF et l'ensemble des conseils de quartier aura lieu au sujet de la ligne D, son fonctionnement et ses évolutions.

Le maire-adjoint en charge
de l'animation des Conseils de quartier,

Le co-vice Président,

Frédéric PERIDON

Olivier PROUVAY